

INFORMATION MAI 2026

# La SVE accorde une rémunération supplémentaire de 7%

Grâce à l'évolution positive des marchés financiers, la SVE a clôturé l'exercice 2025 sur une note très réjouissante. Le Conseil de fondation a donc décidé de faire participer les assurés à ce succès et de leur accorder une rémunération supplémentaire de 7% en mai 2026.



En 2025, pour la troisième fois consécutive, les marchés financiers se sont développés de manière très positive. Les indicateurs financiers de la SVE continuent donc, eux aussi, d'afficher une excellente santé. La solide conjoncture économique aux États-Unis, la reprise en Europe et dans les pays émergents, le recul du taux d'inflation ainsi qu'une politique monétaire plus expansive ont généré, malgré des tensions commerciales et géopolitiques, des résultats de placements réjouissants.

Grâce à une bonne performance de 7,5% et un degré de couverture élevé, 127,6% au 31 décembre 2025, le Conseil de fondation a décidé pour la sixième année consécutive d'en faire profiter les personnes assurées et les bénéficiaires de rente.

## Une rallonge pour votre avoir de vieillesse

Nous avons le plaisir de vous informer que vous recevrez une rémunération supplémentaire de 7%, qui sera créditée sur votre avoir de vieillesse au 1<sup>er</sup> mai 2026 et portera intérêt à compter de cette date. Vous trouverez le montant dans votre certificat d'assurance, en annexe de ce bulletin.

Veillez noter que la SVE n'accorde cette rémunération supplémentaire en cours d'année que lorsque la situation financière s'avère suffisamment favorable. Par ailleurs, seules les personnes assurées auprès de la SVE aussi bien au 31 décembre 2025 qu'au 1<sup>er</sup> mai 2026 en bénéficieront. Vous trouverez de plus amples détails dans le *Règlement sur la rémunération de l'avoir de vieillesse et l'utilisation des fonds libres*, disponible sous [www.sve.ch/fr](http://www.sve.ch/fr).

## Votre interlocuteur ou interlocutrice

Votre conseillère ou conseiller personnel répondra à vos éventuelles questions. Vous trouverez ses coordonnées en haut à droite de votre certificat d'assurance.



**Peter Strassmann**  
Directeur général



**Martina Ingold**  
Directrice adjointe  
Responsable du conseil en assurance